

# Développer son entreprise et son territoire

Tous les établissements

susceptibles d'accueillir des séminaires

GRATUIT

## Tourisme d'Affaires

**Vous souhaitez faire connaître, valoriser votre établissement pour accueillir des séminaires ou réunions de travail.**

La CCI vous permet, grâce à un référentiel reconnu, d'adapter vos équipements, de rassurer votre clientèle, dans une démarche de progrès et de faire connaître votre offre dans une communication mutualisée.

### ■ Descriptif :

La candidature d'un établissement est soumise au respect d'un référentiel :

- Préparation de l'entreprise en cohérence avec le référentiel pour être éligible avec la CCI et le Comité Départemental du Tourisme
- Déploiement du référentiel dans l'établissement

L'entreprise labellisée bénéficie d'une communication :

- Réalisation et diffusion d'un guide annuel regroupant les établissements auprès des entreprises de la région Centre et du sud de la région parisienne
- Site Internet dédié <http://seminaires.tourismeloiret.com>
- Promotion des établissements (via la distribution du guide) sur les salons spécialisés dans le tourisme d'affaires

### ■ Informations pratiques :

Action menée en partenariat avec le Comité départemental du Tourisme

Délais : être agréé en respectant le référentiel avant la fin de l'année n pour être promu en début d'année n+1

Possibilité d'évoluer dans un deuxième temps vers le référentiel régional

« Destination séminaires »

*Ce qu'en pensent nos clients...*



« Cette action encadrée par la CCI m'a aidé à adapter mes équipements à l'aide d'un référentiel reconnu pour mieux répondre aux attentes de mes clients. De plus, grâce au guide édité chaque année, j'ai noué de nouveaux contacts commerciaux. »

Philippe LEON - 02 38 77 77 91  
philippe.leon@loiret.cci.fr